



N° de résolution
ou annotation

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'East Broughton tenue au lieu des séances, le **8 décembre 2025** à 20 h 00.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-François Breton
Siège #2 - Jean-François Poulin
Siège #3 - Étienne Groleau
Siège #4 - Christian Claveau
Siège #5 - André Roy
Siège #6 - Jean Lessard

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Benoit Létourneau. Monsieur Raphaël Rioux, directeur général et greffier-trésorier par intérim agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

2025-
12-9335

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4 - SUJETS À DISCUTER

4.1 - Contrat de travail - Directrice des Loisirs et de la Culture

4.2 - Embauche Luc Brunelle

4.3 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement 2026-13000-01 décrétant les taxes et tarifs de compensation pour l'année 2026

4.4 - Entente - Déneigement autour de l'église

4.5 - Demande Le Centre d'Entraide Le Spot - prêt de la salle du conseil

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS



N° de résolution
ou annotation

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Étienne Groleau et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

4 - SUJETS À DISCUTER

**2025-
12-9336**

ATTENDU QUE la directrice des Loisirs a fait une demande d'ajustement de son contrat de travail ;

ATTENDU QUE des discussions ont eu lieu pour la révision de son contrat ;

ATTENDU QUE les parties se sont entendus sur les conditions ;

POUR CES MOTIFS il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte le contrat de travail révisé de la directrice des Loisirs et de la Culture.

QUE le directeur général par intérim soit autorisé à signer ledit contrat révisé.

ADOPTÉE

**2025-
12-9337**

ATTENDU QUE, pour des raisons indépendantes de notre volonté, certains employés du Centre des loisirs Desjardins sont actuellement dans l'impossibilité d'occuper leurs fonctions pour une période indéterminée ;

ATTENDU QUE la préparation des horaires de travail afin d'assurer le bon déroulement des activités devient de plus en plus complexe dans ce contexte ;

ATTENDU QUE l'affichage d'un poste, tant à l'interne qu'à l'externe, n'a permis de recruter aucun candidat répondant aux exigences requises ;

ATTENDU QUE M. Luc Brunelle a manifesté son intérêt à offrir un soutien temporaire jusqu'au retour à une situation normale ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jean Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'EMBAUCHER M. Luc Brunelle à titre de journalier d'entretien général, occasionnel et de façon temporaire, tout en maintenant son ancienneté.

**2025-
12-9338**

4.3 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement 2026-13000-01 décrétant les taxes et tarifs de compensation pour l'année 2026



N° de résolution
ou annotation

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

L'avis de motion est donné par Jean-François Breton en vue d'adopter le règlement 2026-13000-01 décrétant les taxes et tarifs de compensation pour l'année 2026.

Le projet de règlement est déposé

2025-
12-9339

4.4 - Entente - Déneigement autour de l'église

ATTENDU QUE les citoyens de la Municipalité d'East Broughton bénéficie du stationnement de l'Église lors d'événement tant à l'aréna qu'au CHSLD et au salon funéraire ;

ATTENDU QUE la municipalité procéda au déneigement avec la déneigeuse uniquement autour de l'église ;

ATTENDU la demande de la Fabrique de confirmer notre intention de déneiger pour la saison 2025-2026 ;

POUR CES MOTIFS il est proposé par Étienne Groleau et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité déneige autour de l'église avec la déneigeuse, comme la précédente saison, qui correspond à un tour de déneigeuse. Si la fabrique désire un plus ample déneigement, elle pourra demander à un déneigeur ou à la municipalité de Sacré-Coeur-de-Jésus pour compléter le travail.

2025-
12-9340

4.5 - Demande Le Centre d'Entraide Le Spot - prêt de la salle du conseil

ATTENDU QUE le Centre d'entraide Le SPOT fait une demande pour utiliser la salle du Conseil afin de recevoir les denrées alimentaires lors de la guignolée le 6 décembre 2025 ;

ATTENDU QUE la municipalité désire soutenir la cause pour les personnes ayant besoin de soutien ;

POUR CES MOTIFS il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité prête le local de la salle du conseil gratuitement, mais demande à l'organisme de faire un ménage de l'espace.

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

2025-
12-9341

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

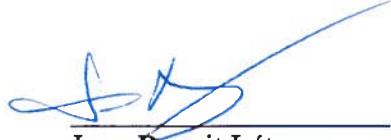
L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Jean Lessard et résolu à l'unanimité de clore la séance à 20 h 03.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*


Jean-Benoit Létourneau
Maire
intérim


Raphaël Rioux, DMA
Directeur général et greffier-trésorier par

Je, soussigné, Jean-Benoit Létourneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Jean-Benoit Létourneau
Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, Raphaël Rioux, directeur général et greffier-trésorier par intérim, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de d'East Broughton.